



Scientific Paper

L'impact des conditions socio- économiques sur la perception des problèmes de migration chez les jeunes

Boucherf Kamel

Professeur en sociologie.
ENSSP. ALGER
Chercheur associé au
CREAD

Souaber Hassen

Chercheur associé au CREAD



Researching
Arab Mediterranean Youth:
Towards a New Social Contract
www.sahwa.eu



This project has received funding from the European Union's Seventh Framework Programme for research, technological development and demonstration under grant agreement no 613174

Résumé

Le papier que nous présentons a pour objet l'analyse de l'effet des conditions socio-économiques des jeunes sur leur manière de se représenter l'émigration. L'approche préconisée se situe dans le sillage de la théorie des *pull and push factors* de la problématique des migrations, dans le but de comprendre ce qui pousse les jeunes vers l'imaginaire migratoire et conséquemment ce qui peut les attirer vers les pays de destination. Autrement dit, l'investigation se donne pour objectif de mettre en évidence les logiques sociales qui sont à la base de l'imaginaire migratoire chez les jeunes des pays arabes du sud de la méditerranée.

L'analyse est structurée en deux parties complémentaires : une première partie dont l'objet est la prise en charge de la part des facteurs économiques et les facteurs à caractère sociologique dans le désir de migration des jeunes. A cet effet, les attributs individuels et de contexte sont mis à contribution pour déterminer les plus discriminants.

Dans une perspective comparative entre les AMC's (*Arabes mediteranean countries*), la deuxième partie du papier concerne la mise en évidence des effets des changements majeurs ont pris place dans certains pays AMC's sur les projets migratoires des jeunes.

INTRODUCTION

Les changements en profondeur intervenus dans les pays arabes au courant de ces dernières années, sont l'expression d'un déséquilibre majeur entre la structure de la population caractérisée par une poussée de la jeunesse (Reher & Requena 2011, Hamdouch & Khachani 2004 : 210) et les capacités de ces pays à répondre positivement et efficacement aux divers besoins de cette catégorie sociale. Manifestement, le défi démographique qui caractérise les pays du Machreg et du Maghreb, puise sa signification dans l'inadéquation entre l'accroissement accéléré des effectifs constituant la jeunesse et l'ensemble des infrastructures (éducation, formation, emploi, santé...) dont la mission consiste à prendre en charge leurs exigences, à même de garantir l'efficience et la préservation d'un système d'inclusion sociale.

De toute évidence, la mise en rapport de la dimension démographique au système de développement économique et social dans tous ses aspects, est à même de révéler que la jeunesse constitue un capital humain aux atouts inestimables. Cependant, imaginé sous l'angle du prisme opposé, à un stade déterminé du développement de la société, celui qui se décrit pas la rupture de l'équilibre, l'intégration sociale des jeunes prend alors l'allure d'une perspective difficile à atteindre, pour être à l'origine d'importants troubles sociaux et de comportements à risque chez les jeunes, de violence de tout genre, entraînant dans son sillage la trame de fléaux sociaux qui guettent une catégorie sociale en mal d'insertion.

Devant une telle situation, la réaction des catégories juvéniles va vers l'exigence de changements radicaux dans lesquels ils puissent percevoir leur positionnement et leur identité sociale, comme ils peuvent être animés par un profond sentiment de mécontentement voire de désespoir pour être tenter par la décision majeure de quitter le pays et de migrer vers d'autres cieux présumés plus cléments. L'ampleur et l'envergure de ce que peut exprimer la décision de l'acte migratoire, pour une partie des jeunes, sont telles que l'obstination et l'acharnement qui les animent, peuvent les mener à projeter une démarche réalisable au risque de leurs vies. C'est ainsi que devant l'ampleur prise par le phénomène migratoire, sous toutes ses formes, parmi la jeunesse du monde arabe (Boubakri.H 2007. PNUD 2016, L'économiste 2016.), nous nous posons la question de saisir la logique à laquelle il obéit, en vertu de la représentation de la situation par les jeunes. En donnant la parole aux jeunes nous

nous fixons comme objectif d'atteindre leur perception du phénomène migratoire en rapport à un vécu socio-affectif défini.

A proprement parlé, nous nous posons les questions de savoir quelle est la situation de la migration des jeunes dans les AMC ? Combien sont-ils à percevoir la migration comme solution idoine à leur vécu ? Qui sont-ils à penser à briser leur lien d'appartenance communautaire au péril même de leur vie, expression d'un désespoir extrême ? Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des jeunes qui veulent émigrer ? Que pensent-ils atteindre dans les pays de destination ? Et enfin, en quoi ces enseignements nous aident-ils à aborder l'actualisation de la problématique dans les pays arabes notamment ceux qui ont connu des changements radicaux dans le vif de leur système de fonctionnement et de reproduction ?

1/ APPROCHE METHODOLOGIQUE

Sur le plan de la méthode mobilisée en vue de réponse à nos interrogations et conformément à la méthodologie en vigueur au sein du projet SAHWA, nous faisons usage de la méthode mixte de recherche qui combine, dans un souci de complémentarité, aussi bien les aspects quantitatifs que qualitatifs du phénomène objet d'étude.

En effet, l'ambition méthodologique affichée se veut une première réponse à un souci de comparaison dans le domaine de la perception du fait migratoire international par les jeunes des cinq pays AMC : Algérie, Egypte, Maroc, Liban et Tunisie. L'objectif comparatif ciblé exige donc la sélection de critères communs de comparabilité (indicateurs) basé sur le principe d'appréciation, présence/absence, et par conséquent l'observation des récurrences et fréquences d'où la prééminence du principe de quantification des faits. Pour ce faire, les indicateurs et les données utilisées sont issues des cinq enquêtes quantitatives par sondage, initiées par l'Union Européenne (UE) rassemblant un échantillon global de 10.000 jeunes (2000 jeunes par pays), âgés entre 15 et 29 ans.

Aussi, pour apprécier les spécificités socioculturelles propres à chaque société pour la compréhension des mécanismes et processus sous-jacents aux faits soumis à étude et les significations que les jeunes leurs octroient pour construire leur monde, nous nous sommes intéressés également à la dimension subjective du phénomène, d'où l'emprunt de donnés

issues du volet qualitatif de l'étude pour lequel les techniques suivantes ont été mobilisées : focus-group, life-story, narrative interview et focused ethnography.

La finalité de l'analyse est de capter la perception du fait migratoire par les jeunes à travers l'identification des facteurs les poussant à penser à quitter leur pays pour aller vivre dans un autre et ceux qui les attirent dans d'autres pays, en rapport aux variables définissant leurs conditions socio-économiques.

Notre papier est organisé en quatre parties : une première section qui renseigne sur les questions de recherche ainsi que la méthode mobilisée. La seconde prend en charge les implications théoriques du concept de jeune afférent à une catégorie sociale singulière. La troisième a trait à la situation de la jeunesse dans les pays arabes ainsi que le phénomène de migration au sein de cette même catégorie. La quatrième section est le lieu d'analyse des facteurs de répulsion et d'attractivité dans le désir d'émigration parmi les jeunes des AMCs conformément aux résultats de l'analyse de l'effet des variables socio-économiques et du pays d'appartenance des jeunes.

2/ QU'EST-CE-QU'ETRE JEUNE?

Il est sans aucun doute utile de préciser de prime abord que tenter d'analyser les représentations et les faits des jeunes en société nécessite la définition et la description de la jeunesse en tant que catégorie spécifique de la société. Une démarche dont le but est de comprendre et de rendre explicite les relations que noue cette catégorie avec l'ensemble des espaces sociaux de la société dans laquelle elle vit et se développe.

La jeunesse est une catégorie sociale en transition de l'enfance et l'adolescence vers l'âge adulte. Son positionnement social, que l'on peut qualifier, non sans une certaine prudence, d'instabilité, vient du fait de sa non-acquisition de la responsabilité sociale, vivant en marge de la sphère économique et politique de la société. Une situation largement confortée depuis la généralisation dans l'application du principe de la scolarité obligatoire qui se solde par un temps d'instruction et d'éducation relativement long (Maunaye 2013 : 8).

Mais en même temps, être jeune c'est jouir d'un état d'esprit qui fait découvrir à l'individu ses potentialités physiques et mentales. C'est incontestablement une étape décisive d'affirmation de soi (Schnyder 2013). Tant que le processus de socialisation des individus en société est mené via le "diktat" des institutions sociales, principalement la cellule familiale et l'école, la volonté de l'affirmation de soi chez le jeune se manifeste par la recherche de ce qui peut procurer le sentiment de liberté. C'est à ce moment aussi que prend forme un mouvement complexe de redéfinition ou recomposition des relations de l'individu avec les institutions de base de la société (Cicchelli 2001). La prise en ligne de compte de ses capacités de penser et d'agir, découvertes, créées chez le jeune un moment de déstabilisation qui l'incite à redéfinir et "renégocier" les relations de pouvoir existant à l'intérieur de la cellule familiale et à l'extérieur (DeSingly 2010 : 29). La "démocratisation" de la vie familiale suit des processus sociaux complexes par lesquels se réalise l'inclusion sociale des jeunes, dépendant dans une large mesure de la spécificité des contextes socioculturels et du système de valeurs, de croyance et des normes sociales prévalant.

Insidieusement, la déstabilisation de la logique et l'ordre des relations sociales, la fragilisation et/ou la subversion pour certains, symbolisent le signe, par excellence, de la recherche de l'autonomie par le jeune. Or, que peut signifier précisément l'autonomie pour un jeune ? En quoi consiste-t-elle ?

On comprendra alors avec De Singly qui, à la suite du philosophe Kant, pense l'autonomie de l'individu comme « ...la capacité... à se donner lui-même sa propre loi, se construire une vision du monde.. » (ibid.29). Pourtant, et d'une manière concrète, l'autonomie et la liberté du jeune ne prennent forme que sous tutelle d'une contradiction fondamentale qui s'installe entre le concept d'autonomie d'un côté et celui de dépendance de l'autre. Le jeune peut rechercher plus d'autonomie et de liberté en direction de l'ensemble des principes qui gouvernent la relation parentale, mais tout en étant dépendant de cette dernière car démunie de ressource économique. C'est le propre même de la relation dialectique et dynamique liant les deux parties. Il s'agit là d'une attitude des jeunes amplement symbolisée et exprimée par ce qui représente la culture des jeunes. Elle est l'espace des formes d'expression qui dénotent une originalité dans la manière de comprendre et de vivre la vie et ce à travers la musique, les chaînes de télévision thématiques et pour jeunes, les films, le langage, les tenues vestimentaires, bref tout ce qui peut être l'inducteur d'un processus d'identification sociale.

Aussi, le besoin d'autonomisation chez les jeunes est intimement lié à la préparation de l'entrée dans l'âge adulte, or l'acquisition de la position statutaire d'adulte passe nécessairement par la satisfaction d'un certain nombre de conditions qui se matérialisent, essentiellement, dans la possession d'un emploi qui signifie détention d'une indépendance financière, fonder une famille et acquérir un logement. (Muxel 1992 : 475-476). Toutefois, la situation de crise économique et son corolaire le chômage ainsi que le faisceau de conséquences qui lui sont liées, tend à prolonger la position sociale de jeune. Par conséquent, cette situation d'asymétrie entre la tranche d'âge et sa dénomination sociale fait que si l'on sait quand est-ce que l'on devient jeune, on ne sait pas, par contre, quand est-ce qu'on cessera de l'être, conformément à l'emprise des conditions matérielles qui entourent la vie des jeunes. Cependant, même si, théoriquement, la préparation à l'entrée dans l'âge adulte soit l'œuvre d'un encadrement par les institutions sociales de différents caractères, il faut bien préciser que ce n'est point le produit d'une présumée linéarité. En réalité le processus a tendance à suivre une sorte de règle d'*individualisation des trajectoires biographiques* (Cicchelli : 2001). Un processus qui révèle la règle de la prééminence de l'être social chez l'individu, du jeune, dont la construction de l'avenir et l'entrée dans l'âge adulte se fait aussi conformément à la particularité de son *social background*.

3/ QU'EN EST-IL DE LA JEUNESSE ARABE?

Quelle lecture peut-on faire alors de la situation des jeunes personnes dans les pays arabes, à la lumière de cette approche ? Afin de tenter une réponse nous mettons à notre profit les résultats des travaux de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE. 2015) sur la jeunesse concernant la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord ainsi que ceux des Nations Unies (NU 2011) couvrant la thématique jeunesse au niveau du Maghreb.

Les principales conclusions sont les suivantes : Pour l'OCDE, les jeunes du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord affichent une attitude de manque de confiance dans les gouvernements de leurs pays, ils sont la proie à une double-marginalisation : non association à la prise de décisions et absences des stratégies en faveur des jeunes dans les politiques publiques. Au

moment où pour les Nations Unies, les jeunes de la région du Maghreb connaissent une précarité de l'emploi notamment dans le secteur informel de l'économie, ils expriment leur frustration en ce qui concerne l'éducation, la formation, l'emploi, la santé et les loisirs. Ils reconnaissent une forte solidarité familiale mais qu'ils "négocient" contre une obéissance reconnaissante à l'autorité parentale. Les jeunes montrent un désengagement politique significatif en adoptant plutôt un comportement contestataire. En vertu de l'emprise des valeurs culturelles notamment religieuses, les relations familiales sont parsemées de tabous et enfin l'étude des Nations-Unis sur les jeunes au Maghreb a pu observer un fort désir de migration

A travers ces deux récentes études sur la jeunesse dans le monde arabe (Nations-Unies 2011 ; OCDE 2015), force est de constater qu'il existe un profond mal être au sein de la catégorie des jeunes personnes dans le monde arabe provenant essentiellement de sa marginalisation et exclusion. Somme toute, il se dégage l'impression que tout le système social fonctionne de sorte à ce que le jeune soit écarté du domaine qui le concerne directement, que ce soit au niveau de la participation à la prise de décision économique, politique ou sociale.

Comme il a été évoqué auparavant que la construction de l'identité sociale chez les jeunes et leur pleine autonomisation a pour condition première la jouissance de la disponibilité des ressources qui passent, prioritairement, par la possession d'un emploi permanent et décent, on remarque que la catégorie des jeunes est celle qui est la plus concernée par le phénomène du chômage. (Fargues 2005, UNICEF 2012, OIT 2013). Il dépasse les 30% dans la plupart des pays MENA (OCDE 2015). Toutefois, les conséquences du chômage ne sont pas économiques uniquement, elles se prolongent, sournoisement, au domaine social, culturel et psychologique. Le chômage et l'inactivité des jeunes font naître chez ces derniers le sentiment fort de dépendance, d'*humiliation*, d'*insignifiance sociale* (Timera 2001/2 : 2, NU 2011), d'absence de perspective ni de projection dans l'avenir et d'*incapacité à s'autonomiser* et fonder une famille ; combien même dans nos sociétés le mariage est perçu comme "rite" déterminant de passage à l'âge adulte.

L'exclusion des jeunes des institutions et des structures de la représentation politique exprime un conflit de génération latent qui ne dit pas son nom, où les plus âgés, donc les plus anciens

valorisent et instrumentalisent jalousement leur expérience tout en sous-estimant les capacités des jeunes dans le domaine de la gestion des affaires publiques au nom d'une expérience et d'un savoir-faire dont ils sont les seuls dépositaires. La réaction juvénile est très parlante à cet égard, elle se caractérise par un grand scepticisme, une méfiance et un manque flagrant de confiance en l'état et ses institutions. Elle se manifeste, sans équivoque, par un rejet systématique du "jeu" politique. *A contrario*, ils ont tendance à mettre en œuvre des formes informelles d'expression politique qui souvent versent dans la violence. Les bouleversements radicaux qui ont secoué nombre de pays arabes, à des dates différentes, en sont une illustration par excellence.

L'analyse de Hammouda (2008) démontre bien que pour le cas de l'Algérie au moins, le rapport des jeunes (les catégories des 15-19 ans et des 20-24 ans) au marché du travail ne figure pas comme variable explicative fondamentale du désir de migration chez les jeunes. Il est beaucoup plus question d'un *mal-être social* (p.203). Cependant, en construisant leur avenir, ces derniers le font également par le biais de leur affranchissement progressif de l'autorité parentale, en espérant fonder leur propre famille.

Dans ce cadre, les valeurs socioculturelles et religieuses dominantes imposent une manière de "négocier" la pérennité d'un lien social fort, socle d'une solidarité familiale implacable, et le caractère obligatoire du devoir de respect inconditionnel des relations d'obéissance, avec une dimension supplémentaire en ce qui concerne le genre féminin.

Visiblement la mise en évidence du vécu des jeunes, dans le cadre de la thématique de la migration des jeunes, qui se caractérise par un malaise multidimensionnel avec en premier lieu le désarroi de leur situation économique, nous mène à faire l'hypothèse qu'en de telles circonstances, où un taux important de la catégorie des jeunes se sentent « vivoter » en marge de la société, démunis des moyens essentiels qui puissent les mener à envisager sereinement leur avenir, ils ne leur reste qu'un seul « choix » à faire, celui d'aller vivre sous d'autres cieux, saisir d'autres chances qu'ils n'ont pas pu avoir dans leur propre pays. Un sentiment pleinement exprimé par ce jeune Egyptien qui disait notamment : « ...les gens vivent dans un pays qui n'offre pas de travail, alors ils prennent le risque. Ils ont atteint un point où ils n'ont plus rien à perdre, alors ils prennent le risque pour aller vivre une vie meilleur ailleurs »

(NCS-EGYPT-4). En un mot, animés d'un profond scepticisme, de doute et d'incertitude obsessionnelle, ils lient leur destin et leur avenir à celui de la migration.

A ce propos, il se dégage une sorte de consensus général parmi la littérature afférente à la migration des jeunes (UNICEF 2012, Bardak. 2015.....), à savoir que l'aspiration à l'émigration chez les jeunes est motivée en premier lieu par le facteur économique lié à la faiblesse des capacités d'offre d'emploi dans les AMC. Il est aisé de comprendre que la question essentielle de l'emploi est le premier élément parmi la liste des *push factors* dans la mesure où il s'agit d'un fait qui s'insère dans la première sphère de satisfaction des besoins, pour les jeunes qui entament leur prise de responsabilité économique, à savoir la procuration des moyens de subsistance et dont l'emploi représente le levier fondamental. Cependant, il serait incorrecte de limiter les facteurs d'incitation à l'émigration des jeunes exclusivement à la question de l'emploi, auquel cas il nous serait malaisé de saisir le pourquoi du désir d'émigration chez des jeunes qui ne sont pas concernés par la question de l'emploi car poursuivant leurs études ou alors n'en cherchent pas car ils en sont détenteurs. Du coup, il apparaît, à la suite des écrits sur la migration des jeunes (Bardak 2015, Hammouda 2008, Musette 2012, Timera 2001, De Haas 2007) que la recherche s'articule sur trois niveaux complémentaires : Premièrement, une mise en évidence de la centralité du facteur économique dans la problématique migratoire chez les jeunes. Deuxièmement, l'impact sur le plan sociologique et psychologique de l'instabilité économique des jeunes et troisièmement les facteurs liés de manière indirecte à la sphère économique, de l'emploi et de l'environnement tels que le logement, le mariage, les loisirs, les technologies de la communication ...(Charef 2007, Bardak 2015).

Les effets de la situation d'exclusion, notamment économique, des jeunes s'étalent jusqu'à affecter les relations qu'ils entretiennent avec les membres de leurs familles. L'affectation négative du lien familial a pour origine le sentiment de dépendance chez les jeunes et de leur manque de reconnaissance sociale parce qu'ils n'arrivent pas à affirmer leur identité et position sociale (Timera 2001, Maunaye 2013).

Pourtant la recherche de la mobilité (émigration) par le jeune relève également de la contradiction née de la relation entre le devoir de socialisation et de contrôle des parents d'une part et la recherche de liberté, d'autonomie et d'affirmation de soi par le jeune très souvent proie aux règles imposé par le groupe des pairs. (Maunaye 2013). Dans ce cas, les rapports

aux parents deviennent contraignants par l'imposition des normes de comportement et de conduite et la migration apparaît comme l'issue appropriée.

Aussi, si le développement accéléré des moyens d'information et de communication a considérablement réduit les distances entre les peuples, il est aussi le vecteur essentiel de la mondialisation des *modèles culturels des pays développés* (Charef 2007). Dans ce contexte, l'impact des technologies de l'information et de la communication prend forme au creuset de l'écart dont prend conscience le jeune entre un vécu pénible et contraignant (*push factors*) et la situation souhaitée (*pull factors*) formant la raison d'être de l'imaginaire migratoire des jeunes.

Cette influence ne concerne plus les jeunes garçons de manière exclusive. De nos jours le développement et la modernisation que connaissent les pays AMCs, favorisent la scolarisation et la participation des femmes dans tous les domaines de la société. Cet état de fait, s'est soldé également par une situation nouvelle à savoir que plus de femmes, jeunes et instruites, sont concernées par le projet migratoire (Charef 2007, Abi Samra 2010).

4/ LES LOGIQUES SOCIALES DU DESIR DE MIGRATION CHEZ LES JEUNES

Environ un jeune sur quatre des AMCs émet le vœu d'émigrer. C'est un effectif énorme une fois transcrit en termes absolus : Il représente un ensemble de 46 millions de personnes. Au vu de ces chiffres on est fortement tenté de penser que le phénomène migratoire a tendance à perdurer dans les pays du Sud de la méditerranée, au moment où des conditions socio-économiques et politiques particulières de ces pays peuvent le renforcer.

Pour analyser le désir de migrations chez les jeunes, nous avons fait usage de la méthode de la régression logistique binaire. Le désir de migrer ou de ne pas migrer étant la variable à expliquer alors que les variables explicatives retenus ont été : Le pays, le sexe, l'état matrimonial, l'âge, le milieu de résidence, la situation individuelle, le niveau d'instruction et une variable synthétique, intitulée « conditions de vie », construite à partir des conditions et des commodités d'habitation et les équipements du ménage des jeunes enquêtés.

Reprise dans le tableau qui suit, la première régression globale nous permet de ressortir la prédominance de trois variables discriminantes dans le désir de migration des jeunes : le pays, le sexe et la situation individuelle. Tandis que les variables restantes elles ont un effet moindre.

Tableau n°1 : Variables par ordre discriminant pour le désir de migration par pays

Variables de l'équation		
	Sig.	Exp(B)
Ref : Tunisie		
Algérie	,000	,285
Egypte	,000	,209
Liban	,000	,145
Maroc	,000	,074
Ref : Masculin		
Féminin	,000	,523
Ref : Supérieur		
Au plus moyen	,004	,808
Secondaire	,947	,996
Ref : Non marié		
Marié	,000	,645
Ref : Inactif		
Occupé	,000	1,416
Chômeur	,000	1,962
Etudiant	,294	1,091
Ref : Bonnes conditions		
Mauvaises conditions	,000	,654
Assez mauvaises condition	,001	,728
Moyennes conditions	,229	,899
Assez bonnes condition	,035	,840
Constante	,000	,242

- a. Introduction des variables au pas 1 : Pays
- b. Introduction des variables au pas 2 : Sexe
- c. Introduction des variables au pas 3 : Situation individuelle
- d. Introduction des variables au pas 4 : Etat matrimonial
- e. Introduction des variables au pas 5 : Conditions de vie
- f. Introduction des variables au pas 6 : Niveau d'instruction

La suprématie des trois variables citées et la logique sous-jacente tiennent au poids de chaque pays individuel, conformément à l'indicateur étudié (désir de migration) dans le groupe de ce qui est nommé les AMCs. Le *pays* est la première variable qui effectue une distinction à l'intérieur du groupe AMCs en ce qui concerne le désir de migration des jeunes. Conformément aux résultats obtenus, on remarque que par rapport aux jeunes Tunisiens, le désir de migration est trois fois moins important en Algérie, plus de cinq fois moins important en Egypte et au Liban et presque 14 fois moins important au Maroc.

L'apparition en premier lieu du *pays* comme variable discriminante conforte l'hypothèse que la question de l'émigration des jeunes ne peut pas être amplement saisie en dehors du contexte socio-économique, politique et culturel dans lequel elle prend forme. Ceci dit, si les pays AMCs sont tous concernés par le phénomène, ils le sont à des degrés différents. Les pays AMCs étant par définition des contextes singuliers, c'est ainsi que la particularité de la situation propre à la société tunisienne fait d'elle, celle où les jeunes expriment le plus leur envie de s'expatrier.

La seconde variable discriminante est le *sexe*. On observe à ce sujet que la probabilité de désirer la migration est deux fois plus importante chez les garçons comparativement aux jeunes filles. Les écarts dans le domaine du désir d'émigration en faveur des hommes est intimement lié à la manière dont sont distribués les statuts et rôles sexués dans ces sociétés. Bien que plusieurs chercheurs (Hein De Hass 2008. 22, Bardak 2015 : 29 Hammouda. 2008 : 9) évoquent l'idée de féminisation de la migration dans les AMCs, il n'en demeure pas moins que le fait de partir s'installer à l'étranger est beaucoup plus toléré pour la junte masculine qu'une femme partir seule, sans accompagnement, pouvant être proie à tous les risques. C'est du moins la raison qu'impose la société dans le cadre de sa codification des rôles sexués.

A ce sujet, les positions aussi bien des garçons que des filles sont claires en ce qui concerne la question du genre. En effet, 88% des hommes et 87,7% des femmes interrogés considèrent que le l'homme est le principal pourvoyeur des conditions matérielles de vie. Dans le sillage de cette conception, nous observons également, de manière résiduelle, que 26% des hommes et 13% des femmes estiment que le travail de la femme n'a pas lieu d'être. Pour les deux sexes, une grande majorité pense que l'homme est prioritaire dans l'acquisition du travail et enfin 60% des hommes et une femme sur trois jugent que la femme ne doit pas voyager seule.

C'est ainsi que ces précieuses indications concernant la place de la femme dans la société, procurent une base solide à la compréhension de sa position vis-à-vis de l'émigration.

En troisième position se place l'impact discriminant de la variable relative à la *situation individuelle* des jeunes. Dans ce sens, le désir de migration des jeunes est presque 2 fois plus important pour les chômeurs et 1,4 fois plus important pour les occupés, comparativement aux inactifs. Aussi, désirer la migration est presque aussi important pour les inactifs que les étudiants.

La situation individuelle joue un rôle prépondérant dans l'attrait de la migration chez les jeunes, dans le sens où ce sont les sans-emploi qui enregistrent le plus grand taux parmi ceux qui désirent émigrer, sauf pour la Tunisie où ce sont les étudiants qui enregistrent le plus grand pourcentage (60,7%) et en Egypte où la tendance dominante revient aux jeunes ayant un emploi (24,8%). A ce sujet trois commentaires s'imposent : premièrement, comme cela apparaît dans la littérature afférente au phénomène migratoire chez les jeunes, il est dans la logique des choses qu'une jeune personne soit attirée par l'émigration, particulièrement quand elle ne peut disposer dans son pays de la condition minimale de vie à savoir la jouissance d'un emploi. Deuxièmement, en Tunisie, la relation qu'ont les étudiants à l'émigration est médiatisée par leur rapport au marché du travail, dans la mesure où le taux de chômage le plus élevé est celui des jeunes universitaires (30,5% en 2011). Vivant donc dans une situation de frustration après tous les efforts fournis et l'espoir entretenus qui témoignent du fort taux de chômage des précédents contingents d'étudiants, ils pensent à l'émigration afin d'éviter de subir le même sort. Quant au cas Egyptien il introduit une variante expliquée par le fait que conséquemment à la réduction des capacités de création d'emploi après les profonds bouleversements qu'a connu ce pays en 2011, l'écrasante majorité des jeunes ne trouve que le secteur informel de l'économie pour se procurer les moyens de subsistance. En effet, 91,2% des jeunes exercent dans le secteur privé au moment où 78,6% ne bénéficient pas de la sécurité sociale. Dans ce cas précis, ce sont les conditions de travail, le travail à temps partiel, le sous-emploi et la précarité qui sont derrière l'envie d'émigrer. Dans ce cadre une des conclusions de l'étude de l'OCDE (2012) concernant l'emploi des jeunes en Afrique du Nord, corrobore l'argument présenté en faisant remarquer que « De nombreux emplois pour les jeunes sont de faible qualité et beaucoup restent pauvres alors même qu'ils travaillent ».

Au-delà des enseignements fournis par la tendance générale quant aux variables dominantes qui sont à la base de l'envie de migration chez les jeunes, nous remarquons aussi que l'ordre d'apparition des variables discriminantes suit des logiques particulières qu'il s'agisse de l'un ou l'autre pays AMCs (régression logistique par pays en annexe).

Tableau n°2 : Variables par ordre discriminant pour le désir de migration par pays

Algérie	Egypte	Liban	Maroc	Tunisie
Sexe	Sexe	Situation individuelle	Sexe	Situation individuelle
Etat matrimonial	Situation individuelle	Sexe	Situation individuelle	Sexe
Age	Age	Age	Age	Niveau d'instruction
Milieu de résidence	Conditions de vie	Etat matrimonial	Conditions de vie	Etat matrimonial
	Milieu de résidence	Milieu de résidence		

Source : Enquête SAHWA Youth Survey 2016

Somme toute, si le premier niveau d'analyse (tableau n°1) montre que, globalement, les jeunes désirant émigrer sont essentiellement des garçons sans emploi, au risque de nous répéter nous confirmons l'effet pays, quant à lui, relève des conditions historiques, socio-politiques et économiques propres à chaque pays et qui interviennent de manière décisive dans la configuration des formes et des modes d'incitation des jeunes à s'expatrier. Une piste de recherche que l'on tentera d'approfondir dans l'explication des facteurs de répulsion du fait migratoire chez les jeunes générations, ce qui nous permettra de rejoindre de manière indirecte l'ordre des variables discriminantes pour chaque pays.

L'intérêt de la description des éléments d'identification des jeunes pensant à émigrer, réside dans la construction du profile dominant du jeune qui voudrait aller vivre dans un autre pays que celui où il est né. Dans les pays de l'AMCs, ce jeune est de sexe masculin, il est sans emploi, démuné de responsabilité familiale car célibataire. Le choix de l'émigration est accentué par le fait que le candidat à l'émigration soit en possession d'un niveau d'instruction ou de qualification raisonnable qui lui procure le sentiment de pouvoir travailler. Dans ce sens, les riches données de l'étude SAHWA mettent à notre disposition le cas de ce jeune qui met à son profit l'expérience positive d'un de ses amis ayant choisi de s'expatrier : « *Je vais*

vous dire pourquoi c'est mieux qu'ici. J'ai un ami qui a l'habitude de s'asseoir là où vous êtes assis maintenant. Il faisait du sport et on ne lui donnait pas ses droits. Il a été trois fois champion de la lutte en Algérie. Il est allé en France, il n'a pas de problème de langue. Il parle bien le français. Il a suivi des cours de langue et il a été payé. Il a quitté la France et maintenant il travaille en l'Allemagne dans un gymnase comme entraîneur adjoint et il a une bonne situation. » (DZ-FE-1).

La réussite d'un tel projet fait rêver les jeunes restés au pays. Dans le monde des jeunes cherchant à se frayer une place dans la société, de tels projets de migration réussis sur le plan matériel et les discours qui les galvanisent, sont les substrats qui alimentent l'imaginaire migratoire des jeunes.

4.1 : Chez eux, les jeunes expriment un manque

Dans les termes les plus simples de l'équation migratoire, nous admettons que le désir de migration est motivé par le fait d'un vécu du jeune qualifié d'inadéquat ou insuffisant, en tous cas qui ne stimule pas sa satisfaction jusqu'à l'inciter à penser à aller vivre sous d'autres cieux. A ce propos, il est intéressant, dans un premier lieu, de saisir le plus précisément possible ce qui est important et nécessaire, aux yeux des jeunes mais que le milieu dans lequel il vit ne leur offre pas.

Pour cela, il nous faut préciser d'emblée que la question relative aux facteurs internes qui motivent le désir de migration, a été posée, différemment. Pour l'Egypte, les jeunes qui désirent émigrer devaient donner, la principale raison, qui les poussent à envisager la migration, parmi un certain nombre de raisons introduites dans le questionnaire (réponse unique). Les autres pays AMCs ont permis aux jeunes qui veulent s'expatrier de donner toutes les raisons qui motivent leur désir de migration, parmi les mêmes raisons introduites dans le questionnaire (réponse multiple). Pour les besoins de comparaison (sans biais) entre les différents pays AMCs, on a procédé à une reconfiguration du traitement de cette variable pour disposer de la principale raison pour tous les pays en procédant au calcul des fréquences selon le nombre de réponses et non pas selon le nombre de répondants.

De ce fait, le tableau suivant nous donne la répartition des jeunes selon la principale raison qui les poussent à vouloir s'expatrier.

Tableau n° 3 : Répartition des jeunes qui désirent émigrer selon les
le principal facteur interne qui les pousse à vouloir quitter leur pays

Motivations	Algérie	Egypte	Liban	Maroc	Tunisie
Manque d'opportunités professionnelles dans le pays	24,3	50,0	0,0	40,2	41,9
Au pays les revenus sont inférieurs aux revenus à l'étranger	16,7	23,8	31,7	14,7	15,3
Mauvaises conditions de vie	19,1	11,8	20,5	17,2	18,8
Pour échapper aux pressions et problèmes familiaux	4,7	0,8	22,1	5,3	4,1
Aider ma famille	13,0	4,9	3,3	12,3	4,8
Les opportunités d'études et de formations sont inadéquates	10,4	4,3	6,1	5,5	9,8
Manque d'opportunité pour acquérir de l'expérience	10,1	1,4	8,2	3,0	3,7
Circonstances politiques et sécuritaires	1,7	0,6	8,2	1,8	1,7
Autres	-	2,3	-	-	-
	100	100	100	100	100

Source : Enquête SAHWA Youth Survey 2016

Deux constats majeurs émanent de ces données, à savoir que si premièrement il y a confirmation de la prédominance du facteur économique dans l'explication du désir de migration des jeunes, il y a également une sorte d'attitude nouvelle liée à leur appréciation des conditions de vie. En ce qui concerne la dimension économique, force est de réaliser qu'elle ne se confine aucunement à la question de l'emploi. Certes, la question du chômage est au centre des préoccupations, comme il a été observé précédemment, mais néanmoins elle évoque aussi une expression beaucoup plus générique qui prend en charge les différents aspects du domaine professionnel tel que la rétribution, la promotion, la formation, la validation des acquis de l'expérience etc...pour lesquels les jeunes se sentent lésés. Le sentiment des jeunes ne peut être décrit sans révéler la question fondamentale et controversée à la fois de la rétribution de l'effort. A ce sujet, une partie importante des jeunes qui veulent émigrer estime que les revenus perçus sont en-deçà de l'effort fourni, notamment pour les jeunes Libanais et Egyptiens. En fait, cette attitude est l'indicateur indirect du rapport des salaires et revenus au niveau des prix, car c'est ce qui permet aux jeunes d'apprécier ce qui constitue la faiblesse des revenus dans leur pays respectifs et la réalité du pouvoir d'achat. Par référence à l'objectif d'un jeune et qui est celui de *se faire une situation* pour atteindre progressivement son autonomie et son indépendance (Muxel 1992), il est insinué que les

revenus perçus sont loin de contribuer efficacement à la réalisation de cet objectif majeur chez le jeune.

Cependant quand il leur a été posé la question sur les facteurs qui ont tendance à pousser les jeunes vers l'émigration, beaucoup d'entre eux évoquaient l'impact des conditions de vie. Il s'agit d'un concept aux multiples dimensions. C'est ainsi que dans notre cas nous évoquons particulièrement le champ hors économie dans la mesure où l'impact de cette dimension est reflété par les deux premières catégories à savoir *Manque d'opportunités professionnelles dans le pays* et *Au pays les revenus sont inférieurs aux revenus à l'étranger*. De ce fait il ressort que les critères non-économiques ont leur importance aux yeux des jeunes.

Pour les besoins de la clarification, ils ont été scindés en deux composantes : une première qui concerne les facteurs endogènes du ménage (nombre de pièces, nombre de personnes, jouissance d'une chambre individuelle) et une seconde relative aux facteurs à l'échelle sociétale, reflétant l'environnement dans ses différents aspects et qui influencent la quotidienneté des jeunes ainsi que leur appréciation et évaluation de leur vécu : principaux problèmes que connaît le pays, satisfaction au travail (pour ceux qui travaillent) et rapport aux institutions. La nature des indicateurs de chaque dimension impose d'effectuer une analyse de manière séparée car étant spécifiques, au moment où le retour vers les *push factors* se fait au moyen d'une synthèse des indicateurs évoqués.

Donc, en faisant la description des conditions de vie des jeunes notamment celles relatives aux vécus au sein de leurs ménages, il apparaît que les conditions matérielles sont celles en vigueur dans chaque pays individuel, mais ne distinguent en rien les jeunes qui voudraient émigrer et ceux qui ne le souhaitent pas. Il en est de même pour les facteurs d'environnement dans la mesure où les jeunes estiment que le principal problème auquel font face les AMCs est d'ordre économique en rapport avec la situation de leurs pays de manière générale ainsi que la question épineuse du niveau de vie des citoyens. Cependant, l'offre d'emplois représente ce point crucial qui dessine une nette différence entre les désirants émigrer et ceux qui ne le désirent pas. Encore une fois, il est à remarquer que la question du chômage des jeunes est le point focal dans leur évaluation de la situation prévalant dans leur pays ainsi que son impact déterminant sur l'aspiration à l'émigration. Aussi selon un segment de cette problématique, nous notons également que pour ceux qui jouissent d'un emploi, la non satisfaction au travail crée un écart important entre les jeunes qui désirent s'expatrier et ceux

qui ne le désirent pas. La situation de chômage dans sa relation avec l'idée que se font les jeunes sur le projet migratoire ne suffit pas pour expliquer tout ce qui peut être à l'origine de leur attitude, dans la mesure où les conditions d'exercice du travail influencent aussi ceux qui désirent émigrer. Dans cet ordre d'idées le cas des jeunes Egyptiens est particulièrement édifiant.

Manifestement, l'investigation des conditions de vie des jeunes, en tant que personnes en transition vers l'âge adulte, ne peut se faire sans porter un regard au degré de confiance qu'ils accordent aux différentes structures de l'environnement institutionnel dans lequel ils vivent. Ce qui donne, entre autres, un sens profond à l'attachement aux notions de citoyenneté et de justice sociale. A cet effet, ils sont très critiques envers les institutions officielles de leur pays. Ils montrent une méfiance qui en dit long sur leur crédibilité aux yeux des jeunes. Néanmoins, il y a sept institutions (le système légal, la police, les associations religieuses, les media locaux, les gens, le système éducatif et les leaders religieux) à propos desquels les jeunes sont moins intransigeants et critiques.

Toutefois, ce qui est important de souligner est le fait que, globalement, ses positions sont le fait de l'ensemble des jeunes sans distinguer, précisément, ceux qui désirent émigrer et ceux qui ne le désirent pas. Ce qui revient à dire qu'au-delà de la prédominance du facteur économique dans la problématique de l'émigration des jeunes, le sentiment de vouloir aller vivre dans un autre pays est le résultat de facteurs exogènes aux conditions de vie matérielles qui ont tendance à partager les jeunes. Un résultat qui soutient pleinement l'hypothèse affirmant que l'émigration est un projet qui, en plus des conditions objectives, a besoin de dispositions socio-psychologiques.

4.2 : Partir à la recherche d'un Eldorado

Vouloir partir, c'est espérer aller vers un espace, un territoire, plus clément et généreux, qui, comparativement parlant, offre une meilleure qualité de vie, en présentant les conditions et les opportunités nécessaires pour mener une vie décente. A cette fin et dans l'objectif de saisir les positions des jeunes envers le fait migratoire, il est intéressant de tenter de comprendre, précisément, ce qui peut les attirer et qu'ils ne retrouvent pas dans leur pays d'origine.

Tableau n°4 : Répartition des jeunes qui désirent émigrer selon le principal facteur externe qui les pousse à vouloir quitter leur pays

Motivations	Algérie	Egypte	Liban	Maroc	Tunisie
Je veux découvrir d'autres pays	20,9	4,3	11,5	18,7	25,8
Je veux vivre à l'étranger	19,1	17,1	20,4	21,8	19,9
Rejoindre ma famille / des amis	6,0	8,3	6,9	12,9	4,9
J'ai une offre d'emploi à saisir	2,0	22,1	3,5	6,8	2,5
Je peux y faire mes études	8,6	3,4	12,0	8,5	5,6
Attiré (e) par le mode de vie	19,9	17,9	22,3	14,1	25,2
Attiré (e) par les avantages sociaux	12,6	20,7	11,5	9,4	7,5
Mes compétences seront mieux mises en valeur	11,0	4,7	11,9	7,8	4,6
Autres	-	1,4	-	0,0	4,1
	100	100	100	100	100

SAHWA Youth Survey 2016

Toutefois, avant d'exploiter les données qu'offre ce tableau, il est nécessaire de préciser que la question relative aux facteurs externes qui motivent le désir de migration a également, été posée différemment au cours des enquêtes des différents pays : Pour l'Egypte et la Tunisie, les jeunes qui envisagent la migration, devaient donner, la principale raison, qui les attire au niveau des pays de destination, parmi un certain nombre de raisons introduites dans le questionnaire (réponse unique). Les autres pays (Algérie, Liban et Maroc) ont permis aux jeunes de donner toutes les raisons qui les attirent, parmi les mêmes raisons introduites dans le questionnaire (réponse multiple).

Pour les besoins de comparaison entre les différents pays AMCs, cette variable a été retravaillée pour disposer de la principale raison pour tous les pays en procédant au calcul des fréquences selon le nombre de réponses et non pas selon le nombre de répondants.

Les trois catégories dominantes dans les positions des jeunes sont très proches l'une de l'autre dans leur sens, dans la mesure où elles s'articulent autour d'une position commune qui est celle d'être en mesure de découvrir et de vivre dans un pays qui, à priori, est ce lieu où, conformément à une image préconstruite, il est bon d'habiter. Néanmoins, parmi ces trois positions premières, celle qui s'insère le moins dans une acceptation très générale et par conséquent équivoque est celle à laquelle il est référé par l'expression *attiré par le mode de vie*. Etant donné que le concept de mode de vie est par définition général et donc n'est clair qu'en apparence, son opérationnalisation exige d'apporter la clarification méthodologique

suivante : L'atteinte des indicateurs du mode de vie est faite par le biais de la lecture des attitudes des jeunes vis-à-vis de ce qui peut constituer le mode de vie dans leur pays d'origine et dont la recherche de l'expatriation en reflète la différence.

Dans le contexte de cette interrogation, l'investigation de la manière dont les jeunes gèrent leur temps libre est organisée sous la rubrique *loisirs* qui s'étalent de l'organisation d'excursions, à la visite des bibliothèques en passant par la fréquentation du cinéma et des salles d'art. Les données de l'enquête montrent bien que les jeunes sont concernés essentiellement par la fréquentation de deux espaces, en l'occurrence la cafeteria et la pratique du sport. Deux pratiques dominées par les jeunes de sexe masculin. En fait, l'enseignement qu'on peut tirer de ces données empiriques est que le jeune dans les AMC's a un espace de loisirs extrêmement pauvre et réduit, voire inexistant. Les raisons ne sont pas d'ordre matériel uniquement mais relèvent surtout de l'*habitus* et des pratiques sociales façonnées par des repères cultures et environnementaux déterminés.

Néanmoins, la réalité du mode de vie chez les jeunes est le résultat des enseignements qu'ils tirent concernant le fonctionnement de la société dans son ensemble, tant que celle-ci met en relations des groupes d'individus et laissent place, par conséquent, à l'émergence de notions très génériques telles que celles de reconnaissance sociale, de droit et de justice sociale, Cette dernière, particulièrement, met en évidence la place et le rôle de deux paramètres fondamentaux qui construisent les croyances et les convictions concernant les mécanismes de fonctionnement de la société mais surtout jettent la lumière sur le droit de chacun. A ce sujet, les jeunes des AMC's estiment que le principe de la démocratie participative n'est que très faiblement pratiqué dans le sens où les citoyens (et les jeunes) ne sont pas associés à la prise de décisions les concernant.

Plus encore, sans distinction entre les cinq pays objet d'étude, avec toutefois une moindre mesure pour la Maroc, les jeunes, presque quasi-unanimement, pensent que leurs pays sont minés par le fléau dévastateur de la corruption (annexe). En imaginant les retombées sur le plan de la conscience collective des citoyens, on peut sans difficulté, mesurer l'impact décisif de cette appréhension sur le désir d'émigration. Il en est de même pour la pratique du népotisme.

Les représentations des jeunes dans le domaine des rapports codifiés liant les citoyens d'une même société forment le socle de ce qui symbolise la cohésion sociale. Toute déformation de

cette image emblématique court le risque d'enclencher un processus de marginalisation ou d'auto-marginalisation en vertu du déficit de confiance. Parmi les paramètres de matérialisation de cette logique figure celui de contribuer aux différentes échéances électorales.

A ce propos, l'enquête SAHWA montre clairement une attitude de rejet du principe des élections. En termes comparatifs selon le pays, deux remarques s'imposent : Premièrement, la crise politique profonde telle que celle prévalant au Liban a tendance à éloigner les jeunes générations du domaine des attitudes citoyennes. Deuxièmement, les changements radicaux ayant pris place dans certains pays arabes, sensés représenter l'avènement d'une nouvelle ère, celle de la liberté, de la démocratie et de l'espoir, ne semblent pas avoir entraîné l'engouement des jeunes, comme cela se passe en Tunisie. Le manque d'intérêt affiché envers l'évènement électoral laisse apparaître l'hypothèse que ce n'est pas la conduite des processus électoraux en elle-même qui est douteuse ou remise en cause car manquant de fiabilité et de transparence, mais ce sont beaucoup plus les changements ayant pris place qui ne s'opèrent pas en conformité avec les attentes des jeunes, eux qui ont porté la révolution.

C'est ainsi que les attitudes des jeunes envers l'ensemble des ingrédients constituant le mode vie, ne sont pas spécifiques au groupe de jeunes désirant l'émigration. Encore une fois, elles sont partagées par toutes les catégories de jeunes. Pour dire que si les jeunes ont tendance à partager un même vécu, une même réalité, cela suppose que le fait migratoire relève d'une logique d'évaluation et d'action plutôt individuelle et de facteurs exogènes, qui motive le fait décisif de franchir le pas.

CONCLUSION

Il ressort de l'analyse de la perception du fait migratoire par les jeunes dans les AMC, une confirmation de l'hypothèse qu'il s'agit bien d'un fait qui ne cesse de roder dans les esprits d'une partie importante de cette catégorie sociale. L'interrogation autour de la représentation de l'émigration par les jeunes a mis à nu les conséquences de l'énorme déséquilibre et fossé entre la donne démographique d'un côté et les capacités économiques de l'autre. Le résultat est que la sphère économique passe au poste de commande en vertu de la rencontre de deux paramètres : le premier est relatif aux faibles capacités de création d'emplois et son corolaire l'accroissement dangereux du stock des sans emploi. Le second révèle quant à lui les disfonctionnements de l'appareil économique dans son ensemble et qui se caractérise par le sous-emploi, la faiblesse des revenus, le non-respect de la législation du travail, l'envahissement des activités informelles etc...

Pourtant, si d'un côté la théorie du *push and pull factors* montre une pertinence avérée dans l'explication de la dynamique du fait migratoire, en offrant la chance de combiner autant les facteurs objectifs que subjectifs derrière les projets de migration chez les jeunes, d'un autre côté, elle laisse entière la question des enjeux stratégiques du phénomène migratoire tant que ce dernier met en rapport des systèmes économiques et politiques dominés par la logique économique du capitalisme. En effet, malgré que les pays exportateurs de migrants sont dans leur majorité des pays en voie de développement, le rôle de plus en plus prépondérant du capital privé dans les économies nationales, tend à imposer une logique qui force l'idée que pour les gouvernements respectifs, l'émigration des jeunes représente une sorte de soupape de sécurité importante dans la gestion des excédents de main-d'œuvre, œuvrant dans le sens de la "sécurisation" des systèmes économiques et politiques, tant que la jeunesse est aussi une force sociale.

Pour les pays développés de la rive nord de la méditerranée, l'immigration est d'un apport certain sur le plan économique dans la mesure où elle est aussi une frange de main-d'œuvre à bas prix, peu exigeante et par conséquent formant un avantage compétitif certain sur plusieurs plans.

Toutefois, il faut nous rendre à l'évidence que la dimension économique des pays d'origine des migrants n'explique pas tout. Les crises que traversent les AMC et les réformes

entreprises (révolutions), ont été rejointes par le fonctionnement incohérent des systèmes qui ne semblent pas frayer une position adéquate à l'identité sociale de la catégorie des jeunes aux attributs et besoins spécifiques et qui fait naître chez ces derniers le sentiment de mal-être et de mal-vie. Une situation qui n'est pas faite pour diminuer le désir de migration chez beaucoup de jeunes.

Aussi, les récents et importants changements qui ont eu lieu dans certains AMC, ont pu redresser certains paramètres chers au vœu de justice sociale et de principes de liberté individuelle et collective, mais une fois l'euphorie du triomphe passée, a réapparu le spectre d'un système économique extrêmement limité dans ses capacités de réponse efficace aux attentes des jeunes, essentiellement, en matière d'emploi. A cet égard, l'expérience Tunisienne est un exemple édifiant dans le domaine de la problématique de la gouvernance de la transition qui demeure à être méditée et construite.

Références bibliographiques

Abi Samra (Marwan) : (2010) : "L'émigration libanaise et son impact sur l'économie et le développement". *Cahiers des migrations internationales no. 105*. Programme des migrations internationales. Bureau international du Travail. Genève.

Bardak (Ummuhan) (2015) : "Continuity and change in youth migration patterns from the Mediterranean" in Lorenzo. (Kamel) : *Changing migration patterns in the Mediterranean*. IAI research papers. New-Med research network. Edizioni Nuova Cultura. Rome. 2015. [21-40] http://www.iai.it/sites/default/files/iairp_22.pdf

Boubakri (Hassen) (2007) "Les migrations internationales en Afrique du Nord : Dimensions géographiques et politiques. Evolution des modèles, des catégories et des destinations". *Atelier sur les Migrations Africaines: Comprendre les dynamiques de migration sur le continent* 18 – 21 Septembre 2007 Alisa Hotel, Northridge, Accra, Ghana.

Charef (Mohamed) (2007) "Les migrations qualifiantes au Maghreb : entre 'Fuite de compétence' ou 'mobilité de compétence' !" Conférence l'union pour l'étude de la population africaine (UEPA). *Cinquième conférence sur la population africaine* ; Arusha, Tanzanie : 10 – 14 décembre 2007.

Cicchielli.(Vincenzo) : "Les jeunes adultes comme objet théorique". *Recherches et prévisions*. N°65, 2001 <https://www.researchgate.net/publication/272324505>

DeSingly.(François) : "Jeunesse et pouvoir sur soi". *Agora débats/jeunesse*. 2010. N°56. [25-33] <http://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-3-page-25.htm>

Fargues (Philippe) (2005) *Migrations méditerranéennes. Rapport 2005*. Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes. Programme MEDA. European Commission.

Hamdouch .B & Khachani.M: "Les déterminants de l'émigration internationale au Maghreb". In *Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives*. Actes du colloque de Budapest. Association Internationale des Démographes de Langue Française. 2004 URL : <https://www.erudit.org/livre/aidelf/2004/index.htm> Consulté le 05.07.2016

Hammouda (Nacereddine) (2008) : *Le désir de migration chez les jeunes : Analyse micro-econometrique*. CARIM. Notes d'analyse et de sybthese 2008/42. Robert Schuman Center for advanced studies. European university institute.

De Haas (Hein) (2007) "North African migration systems : evolution, transformations, and development linkages" in Castles.S & Delgado.Wise.R (eds) : *Migration and Development: Perspectives from the South*. International organisation for migration. Genève. 2008.

URL : http://publications.iom.int/system/files/pdf/md_perspectives_from_the_south.pdf

Kasparian (Choghig) (2013) : *L'impact des transferts des émigrés sur le niveau de vie des ménages : étude comparative entre le Liban, le Maroc et l'Algérie*. FEMISE RESEARCH PROGRAMME. Université Saint-Joseph, Beyrouth, Liban.

Maunaye (Emmanuelle) : "La migration des jeunes : quelles mobilités? Quels ancrages ? La place des liens familiaux et des relations intergénérationnelles". *Enfances, familles, générations*. EFG *Revue internationale*. N°19, 2013 [1 – 16]

URL : <http://www.efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/392/182> Consulté le 10 juin 2016

Muxel. (Anne) : "Galland olivier : sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie". *Revue française de sociologie*. 1992,33-3, [475-476]

http://www.persée.fr/doc/rfsoc_0035-2969-num_33_3_5615

Nations-Unies (NU). *Les jeunes, acteurs de développements. Etre jeune au Maghreb*. Vue d'ensemble du rapport. Commission économique pour l'Afrique. Bureau pour l'Afrique du Nord. Tunis. Décembre 2011

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). *Youth in MENA region : how to bring them in*. Preliminary version. 2015.

URL : www.oecd.org/mena/governance/youth-in-the-mena-region.pdf

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : "Migrations clandestines : enjeux économiques et politiques" in *Tendances des migrations internationales. Système d'observation permanent des migrations*. Rapport annuel. 1999.

<https://www.oecd.org/fr/migrations/mig/2717690.pdf> Consulté le 15 juillet 2016

Organisation internationale du travail (OIT) : *Qu'est-ce qui pousse les jeunes à migrer ? Journée internationale de la jeunesse*. A2out 2013. URL : http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_219048/lang--fr/index.htm. Consulté le 19.06.2016

Reher (David) & Requena (Miguel) (2011) : "Un profil démographique du monde arabe". *Afkar-Idees* ; Eté 2011. [28 – 31]. www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxiu-adjunts/afkar/afkar-ideas-30/afkar30_demografico_Reher_Requena8fr.pdf/

Schnyder.(Jonas) (2013) : *Sociologie de la jeunesse*. Notes de cours. Université de Galatasaray 2013

www.la-zone.ch/wp-content/uploads/sociologie-de-la-jeunesse-notes-de-cours-2013-Schnyder-Jonas.pdf

Tîmera (Mahamet) (2001): "Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation", *Autrepart*, n°18, (2001/2), Presses des sciences po (PFNSP).

Tohry Fatima-Zahra (2016) "Région Mena : Le chômage à des niveaux pandémiques" *L'économiste*. n°4845 du 29.08.2016. <http://www.leconomiste.com/article/1001824-region-mena>

UNDP (2016) *Arab human development report 2016. Youth and the prospects for human development in a changing reality*. United Nations development program
<http://www.arabstates.undp.org/content/dam/rbas/report/AHDR> Reports/AHDR 2016/AHDR Final 2016/AHDR2016En.pdf

UNICEF/NYHQ : La migration et les jeunes : défis et opportunités. GMG, 2012
URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002277/227720f.pdf>

National case study. Egypt. 4 (NCS. EG. 4). SAHWA Project ;

Hein De Haas (2007) *North African migration systems : evolution, transformation and development linkages*. International migration institute. James Martin 21st n 21st century school. University of Oxford. Working papers. Paper 6. 2007

Annexe

Régression logistique générale : facteurs discriminants du désir de migration des jeunes

Variables par ordre discriminant pour le désir de migration

Algérie		
Variables de l'équation		
	Sig.	Exp(B)
Réf : Rural		
Urbain	0,0140	1,309
Réf : Non		
Marié	0,0000	0,571
Réf : 25 ans		
15 à 19 ans	0,0070	0,688
20 à 24 ans	0,6600	1,056
Réf :		
Masculin	0,0000	1,919
Constante	0,0000	0,266

a. Introduction des variables au pas 1 :

Sexe

b. Introduction des variables au pas 2 :

Etat matrimonial

c. Introduction des variables au pas 3 : âge quinquennal

d. Introduction des variables au pas 4 :

Milieu de résidence

Variables par ordre discriminant pour le désir de migration

Egypte		
Variables de l'équation		
	Sig.	Exp(B)
Ref : Rural		
Urbain	0,0250	0,744
Ref : Bonnes		
Mauvaises conditions	0,0350	0,471
Assez mauvaises	0,2750	0,687
Moyennes conditions	0,6700	0,861
Assez bonnes	0,7400	0,878
Ref : Inactif		
Occupé	0,0000	2,450
Chômeur	0,0010	2,792
Etudiant	0,0000	2,190
Ref : 25 ans & plus		
Moins de 20 ans	0,1430	1,327
20 à 24 ans	0,0030	1,610
Ref : Féminin		
Masculin	0,0000	2,721
Constante	0,0000	0,209

- a. Introduction des variables au pas 1 : Sexe
- b. Introduction des variables au pas 2 :
Situation individuelle
- c. Introduction des variables au pas 3 : âge
quinquennal
- d. Introduction des variables au pas 4 :
Conditions de vie

Variables par ordre discriminant pour le désir de migration

Liban		
Variables de l'équation		
	Sig.	Exp(B)
Ref : Rural		
Urbain	0,050	0,756
Réf : Non		
Marié	0,009	0,644
Ref : Inactif		
Occupé	0,096	1,451
Chômeur	0,001	3,394
Etudiant	0,149	0,695
Ref : 25 ans		
Moins de 20	0,367	0,836
20 à 24 ans	0,053	1,378
Ref :		
Masculin	0,000	1,927
Constante	0,000	0,23

- a. Introduction des variables au pas 1 :
- b. Introduction des variables au pas 2 : Sexe
- c. Introduction des variables au pas 3 : Age
- d. Introduction des variables au pas 4 : Etat
- e. Introduction des variables au pas 5 :

Variables par ordre discriminant pour le désir de migration

Maroc		
Variables de l'équation		
	Sig.	Exp(B)
Ref : Bonnes conditions		
Mauvaises conditions	0,006	0,423
Assez mauvaises	0,017	0,457
Moyennes conditions	0,242	0,705
Assez bonnes conditions	0,077	0,554
Ref : Inactif		
Occupé	0,693	1,103
Chômeur	0,073	2,19
Etudiant	0,001	0,436
Ref : 25 ans & plus	0,017	
15 à 19 ans	0,006	2,002
20 à 24 ans	0,304	1,274
Ref : Féminin		
Masculin	0,003	1,782
Constante	0,000	0,105

- a. Introduction des variables au pas 1 : Sexe
 b. Introduction des variables au pas 2 : Situation individuelle
 c. Introduction des variables au pas 3 : Age quinquennal
 d. Introduction des variables au pas 4 : Conditions de vie

Variables par ordre discriminant pour le désir de migration

Tunisie		
Variables de l'équation		
	Sig.	Exp(B)
Ref : Non marié		
Marié	0,0010	0,651
Ref : Inactif		
Occupé	0,1370	1,229
Chômeur	0,0000	2,075
Etudiant	0,0000	1,684
Ref : Supérieur		
Au plus moyen	0,0000	0,598
Secondaire	0,5040	0,923
Ref : Féminin		
Masculin	0,0000	1,851
Constante	0,9870	0,999

- a. Introduction des variables au pas 1 : Situation individuelle
- b. Introduction des variables au pas 2 : Sexe
- c. Introduction des variables au pas 3 : Niveau d'instruction
- d. Introduction des variables au pas 4 : Etat matrimonial

Tableau n°6 : Corruption taking place in country * Like to emigrate or re-emigrate * Country

Country	Corruption	Like to emigrate or re-emigrate			Total
		Yes	I am undecided	No	
DZ	Yes	492	78	1316	1886
		95,7%	83,0%	94,5%	94,3%
	No	21	16	75	112
		4,1%	17,0%	5,4%	5,6%
	No answer	1	0	1	2
		0,2%	0,0%	0,1%	0,1%
	Total	514	94	1392	2000
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
EG	Yes	320	49	1393	1762
		94,1%	100,0%	89,4%	90,5%
	No	20	0	165	185
		5,9%	0,0%	10,6%	9,5%
	Total	340	49	1558	1947
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
LB	Yes	316	57	1543	1916
		98,8%	98,3%	95,1%	95,8%
	No	4	1	79	84
		1,3%	1,7%	4,9%	4,2%
	Total	320	58	1622	2000
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
MA	Yes	115	95	1243	1453
		83,3%	70,4%	78,3%	78,1%
	No	23	40	345	408
		16,7%	29,6%	21,7%	21,9%
	Total	138	135	1588	1861
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
TN	Yes	1050	32	900	1982
		99,1%	100,0%	98,4%	98,8%
	No	10	0	15	25
		0,9%	0,0%	1,6%	1,2%
	Total	1060	32	915	2007

		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Total	Yes	2293	311	6395	8999
		96,7%	84,5%	90,4%	91,7%
	No	78	57	679	814
		3,3%	15,5%	9,6%	8,3%
	No answer	1	0	1	2
		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total		2372	368	7075	9815
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%



Researching
Arab Mediterranean Youth:
Towards a New Social Contract
www.sahwa.eu



This project has received funding from the European Union's Seventh Framework Programme for research, technological development and demonstration under grant agreement no 613174.

The SAHWA Project ("Researching Arab Mediterranean Youth: Towards a New Social Contract") is a FP-7 interdisciplinary cooperative research project led by the Barcelona Center for International Affairs (CIDOB) and funded by the European Commission. It brings together fifteen partners from Europe and Southern and Eastern Mediterranean countries to research youth prospects and perspectives in a context of multiple social, economic and political transitions in five Arab countries (Morocco, Algeria, Tunisia, Egypt and Lebanon). The project expands over 2014-2016 and has a total budget of €3.1 million. The thematic axis around which the project will revolve are education, employment and social inclusion, political mobilisation and participation, culture and values, international migration and mobility, gender, comparative experiences in other transition contexts and public policies and international cooperation.

